DÉCEMBRE
2009
n°11

Les Ulis

Le magazine des Ulissiens - www.lesulis.fr

→Dossier

L'accès aux soins pour tous

les Ulis



En Bref

Numéros utiles

La nuit en semaine et le week-end :
SOS médecins : **01 69 25 91 91**
Samu 91 : **15**

La journée, le week-end et les jours fériés :
Maison médicale de garde d'Orsay :
01 69 13 91 91

Médecin et pharmacie de garde :
Appeler le commissariat :
01 64 86 17 17

Garde kiné-respiratoire :
À partir de 8h le vendredi (ou la veille des jours fériés)
08 10 81 78 12

Permanences infirmière :
01 69 29 96 60

Infirmière de Courtaboeuf
Marianne Habert
06 03 16 49 19 ou 01 60 92 57 20
Sur rendez-vous

Informations pratiques

Noël

Mobilisation contre les cambriolages

Pendant les congés, certaines habitations restent vides. Une situation propice aux cambriolages. La ville des Ulis et la police nationale se sont associées et reconduisent toute l'année, pendant les périodes de vacances scolaires, l'opération Tranquillité vacances.

Avant de partir en vacances, pensez à vous inscrire à cette opération en vous présentant au :
Commissariat subdivisionnaire des Ulis
Tél. : 01 64 86 17 17
Cette opération est valable pour tout locataire ou propriétaire absent pendant la période des vacances scolaires.
Des patrouilles régulières seront effectuées devant chacune des habitations.
Si, malgré tout, vous constatez que vous avez été victime d'un cambriolage, composez aussitôt le 17, **ne touchez à rien**. Les effectifs de police se déplaceront et procéderont à la recherche de traces et indices.

Pierre Lasbordes, député de la 5e circonscription, reçoit à la Maison pour tous des Amonts de 17h à 18h, tous les 2e vendredis de chaque mois uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00.

Maison de la Justice et du Droit

En raison des congés de fin d'année, la Maison de Justice et du Droit des Ulis, située rue des Bergères, sera fermée du vendredi 25 décembre 2009 au lundi 4 janvier 2010 au matin.

Marché

Ouverture exceptionnelle

Le Marché forain sera exceptionnellement ouvert le jeudi 24 décembre 2009. Il y aura donc 4 séances la semaine de Noël : le mardi 22, le jeudi 24, le vendredi 25 et le dimanche 27.

Police municipale Nouveaux horaires

Depuis le 21 septembre, la police municipale est opérationnelle du lundi au vendredi de 8h à 20h et le week-end de 9h à 16h.
Pendant ces heures ouvrées, les habitants peuvent joindre par téléphone les agents de la police municipale.
L'accueil du public s'effectue durant les heures d'ouverture de la mairie.
Tél. : 01 69 29 34 12

Plan grand froid, soyons vigilants à notre entourage et aux personnes en difficulté.

En cas de grand froid, si vous avez besoin d'aide, si vous connaissez ou rencontrez une personne en difficulté, n'hésitez pas à contacter :

- Le CCAS au 01 69 29 34 50, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16 h ; le samedi de 9h à 12h15, fermé le jeudi matin,
- La Police Nationale au 17 ou au 01 64 86 17 17, 24h/24h,
- En cas d'urgence médicale, 24h/24h : les pompiers au 18 ou le SAMU au 15. Pour un hébergement d'urgence, le 115.

GRIPPE A H1N1

Horaires d'ouvertures pour les vaccinations :

Le centre municipal de santé reçoit sur convocation de l'Assurance maladie, chaque jeudi et vendredi de 9h à 13h
et chaque samedi de 9h à 17h.
Et exceptionnellement, à partir du 21 décembre, le centre ouvrira uniquement les mardis 22 et 29 décembre, ainsi que les mercredis 23 et 30 décembre 2009 de 9h à 17h.

Objets encombrants

Les **mercredis 2 et 16 décembre** pour le secteur 1 et les **jeudis 3 et 17 décembre** pour le secteur 2. Les mercredis 6 et 20 janvier pour le secteur 1 et les jeudis 7 et 21 janvier pour le secteur 2.
Rappel, sont acceptés les objets suivants : le mobilier, les sanitaires, les matelas, les sommiers, la ferraille.
Sortez vos encombrants, la veille du jour de ramassage. Tout dépôt sauvage entraînera des poursuites.

Déchets végétaux

Les **mercredis 13 et 27 janvier** 2010
Puis les **mercredis 10 et 24 février**, et à partir du 3 mars, tous les mercredis.

Déchets ménagers spéciaux

À déposer au Centre technique municipal (CTM) **chaque lundi et mercredi de 14h à 17h**, rue du Velay.
Les **samedis 5 et 19 décembre**, ainsi que les **samedis 9 et 23 janvier, de 9h à 17h.**

Informations complémentaires

contacter le SIOM au **01 64 53 30 00**
Ou la mairie : n° vert gratuit
0 8000 91 940
ou gup@lesulis.fr

CAF

L'espace accueil des Ulis sera fermé tous les mercredis jusqu'au 31 décembre 2009.
Tél. : 0 820 25 91 10

Carnet

NAISSANCES :

Lica Fall, le 03/09/2009
Soline Coraboeuf, le 15/09/2009
Naëlle Benamar, le 19/09/2009
Kelly N'Landuena Kipa, le 20/09/2009
Diya Adda, le 22/09/2009
Chada Er Rafiai, le 24/09/2009
Gabrielle Le Jeannic, le 26/09/2009
Ilham Dahmane, le 27/09/2009
Maïssane Aïd Saïd, le 28/09/2009
Elsa Couvert, le 29/09/2009
Ombeline Raffoux, le 29/09/2009
Toni Bigoni, le 15/10/2009
Nicolas Le Bourgocq, le 15/10/2009
Henndy Clet, le 13/09/2009
Matthias Malignon-Sauvadet, le 17/09/2009
Dylan Lemazurier, le 19/09/2009
Lucas Araminthe, le 01/10/2009
Julia Lalanne-Gonzalez, le 07/10/2009

MARIAGES :

Céline Pham et Guillaume Marraud Des Grottes,le 17/10/2009
Karima Dekkal et Saïd Moustaghfir El Yacoubi

DÉCÈS :

Moïse Hecquet, le 22/09/2009
Marais Maxime, le 03/10/2009
Fatima Arfane, le 05/10/2009

Anniversaire

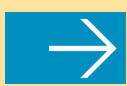
Maria Pinto a fêté ses 100 ans à la ferme de Courtaboeuf, le 11 novembre 2009, en présence de plusieurs élus, dont Maud Olivier.



■ **Les Ulis, le magazine des Ulissiens** ■ BP 43 91940 Les Ulis - Tél. 01 69 29 34 19 - N° de commission paritaire en cours ■ Directrice de la publication : **Maud Olivier**, *Maire* ■ Directrice adjointe : **Sonia Dahou**, *Maire-adjointe à la Communication* ■ Coordination de la rédaction : **Fabrice Chomarat et Patrice Pierre** ■ Journaliste : **Nalla Faye** ■ Photos : **Patrick Galère** ■ Régie publicitaire : **ESER/Groupe Éditions municipales de France**, Tour de bureaux Rosny 2 - 112, av. du Général de Gaulle, 93118 Rosny-sous-Bois cedex. Tél. : 01 48 12 00 20 secret@eser.fr ■ Distribution : mairie des Ulis - Également disponible sur www.lesulis.fr ■ Imprimerie : LVRI- 91100 Corbeil-Essonnes, imprimé sur papier recyclé ■ Conception et création graphique : **Poussières d'étoiles** - (91) ■ Exécution : **Scoop Communication**



Sommaire





Identité Nationale, le débat piégé !

Dans le contexte actuel d'un profond mécontentement de la population contre la politique menée, injuste et autoritaire, dure pour les faibles, douce pour les forts, le gouvernement essaie aujourd'hui de regrouper son camp autour de valeurs d'extrême droite, la xénophobie et l'exclusion de l'« autre ».

En lançant un débat piégé sur l'identité nationale, il tente, en liant « immigration » et « sécurité », de susciter des peurs irraisonnées dans la population.

Personne n'est dupe de cette manipulation à la veille des élections régionales.

Une politique de la honte

De quel débat s'agit-il ? En réalité, le Gouvernement veut imposer sa vision de l'« identité nationale » en listant dans sa circulaire quinze propositions précises sur lesquelles les débats devront être menés. Hormis quatre propositions, toutes concernent la thématique de l'« étranger » ! Certaines sont choquantes et inacceptables car elles cherchent à figer durablement la représentation des immigrés en boucs émissaires.

Le Gouvernement persiste et signe sa politique de la honte en apportant comme unique réponse à la grève de plus de 5 000 travailleurs sans papier, qui demandent leur régularisation, une menace d'un projet de loi visant à fermer les entreprises qui les emploient. Les travailleurs sans papiers ne prennent le travail de personne, ils participent à la solidarité nationale par leurs cotisations et leurs impôts tout en étant privés de leurs droits sociaux, ce qui fragilise aussi leurs enfants.

La France qu'on aime

Les Français sont attachés à l'identité républicaine de la France, forgée dans l'Histoire, dans les grands combats républicains, sociaux, ouvriers, féministes. L'identité de la France est d'abord constituée des principes communs que la République a su faire partager à tous et à toutes, et qui sont aujourd'hui bafoués : la liberté, l'égalité, la fraternité, la France des droits de l'Homme, du droit du sol, de la laïcité, de l'école publique, de l'égalité sociale et de l'ouverture au monde.

La France fidèle à son identité, la France qu'on aime, c'est une France qui défend son modèle social, qui promeut les services publics, de l'école à l'hôpital, de la mairie à la Poste, parce qu'ils sont les moyens de l'égalité.

C'est dans cet esprit qu'aux Ulis, comme partout dans notre pays, nous devons sans relâche concrétiser la promesse républicaine de la France qui accueille, intègre et émancipe de nouveaux citoyens. Nous savons que la vraie richesse de notre pays réside dans sa diversité.

Il y a tout juste un an, je vous annonçais les résultats de la votation citoyenne. Près de 1 000 Ulissiens se sont exprimés sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers non européens aux élections locales et près de 70 % d'entre vous sont favorables à ce qu'ils exercent pleinement leur citoyenneté sur leur lieu de résidence. Aussi, nous créerons très prochainement un Conseil des résidents étrangers qui donnera, aux Ulis, la parole à tous ceux à qui l'État ne la donne pas.

Tous Ulissiens, tous citoyens, telle est notre devise.

Maud Olivier
Maire des Ulis,
Conseillère générale de l'Essonne

Maud Olivier, Maire des Ulis, Conseillère générale de l'Essonne

Reçoit sur rendez-vous en mairie
Tél. : 01 69 29 34 00



LE RECENSEMENT
CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

Pensez-y à partir du jeudi 21 janvier*.



POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ VOTRE MAIRIE OU www.insee.fr

* SELON LA TAILLE DE VOTRE COMMUNE, VOUS AVEZ JUSQU'AU 20 OU 27 FÉVRIER POUR REMETTRE VOS QUESTIONNAIRES.

LES DONNÉES RECUEILLIES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

Du nouveau dans la collecte du verre



Le ramassage du verre en « porte-à-porte » va évoluer vers une collecte en « apport volontaire » aux Ulis à partir du 1er janvier 2010. Ce mode de collecte se généralise sur l'ensemble du territoire national, puisque 80 % des collectivités l'ont adopté. Ainsi, 37 colonnes ont été semi-enterrées sur la commune. Seules les bouteilles et bocaux en verre sont à déposer dans les colonnes prévues à cet effet, et seulement à partir du 1er janvier 2010.

Pourquoi cette évolution ?
Pollution : réduction du nombre de bennes en circulation et, ainsi, réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre (30 tonnes de CO_2 en moins).
Nuisances sonores : diminution du bruit de la collecte au porte-à-porte qui est de 90 décibels, soit l'équivalent d'une tondeuse à gazon. Et diminution du trafic routier (environ 10 bennes par semaine). Enfin, les colonnes semi-enterrées (2 m de cuve sous terre, capacité de 3 m^3) réduisent également le bruit lors du dépôt de verre par les habitants.
Économies : un camion qui collecte les bacs sur le trottoir consomme 70 litres de gasoil aux 100 km.
Un recyclage de meilleure qualité : amélioration de la qualité du verre collecté et recyclé. Le verre en apport volontaire est moins pilé et les erreurs de tri réduites.

Que faire des bacs à verre ?
Immeubles : Le SIOM va récupérer les bacs à verre des immeubles lors de la dernière collecte de l'année, le mardi 29 décembre. Pensez à sortir vos bacs ce jour-là, en vue de leur reprise définitive.

• Sacs à végétaux : mode d'emploi
Pour la collecte des déchets verts – feuilles, tonte de gazon, haies ou arbustes –, le SIOM fournit aux Ulissiens des sacs biodégradables.
Ces sacs peuvent être retirés au centre technique municipal (CTM) ou aux serres municipales aux heures d'ouverture au public, rue des Causses, sur **présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

• Bouteilles de gaz : déchets dangereux
Il est formellement interdit de jeter les bouteilles de gaz avec les déchets ménagers classiques (bac marron), ainsi qu'à la collecte sélective (bac jaune) et les encombrants n'ont pas non plus vocation à les collecter.
Parce qu'elle contient du butane et du propane – extraits du pétrole brut ou du gaz naturel et des gaz associés –, la bouteille de gaz fait partie de la famille des déchets dangereux susceptibles d'exploser dans le four de l'Usine du SIOM à Villejust.

• Que faire de sa bouteille de gaz usagée ?
La décheterie du SIOM, située à Villejust, acceptera les bouteilles de gaz à usage ménager uniquement **à compter du 1er janvier 2010.** Autre solution, la rapporter au commerçant chez qui vous l'avez achetée et qui se chargera de la faire recycler.

Pour toute question, contactez le SIOM : contact@siom.fr ou 01 64 53 30 00.

Chiens dangereux *Permis de détention obligatoire*

Désormais, à partir du 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens de 1re ou de 2e catégorie doivent effectuer une évaluation comportementale de leur chien et une formation, d'une durée de 7h, à l'issue de laquelle leur sera accordée, ou pas, une attestation d'aptitude.

Alors qu'il suffisait auparavant que les propriétaires de chiens de 1re et 2e catégorie déclarent auprès de la mairie l'existence de leur chien, la législation impose aujourd'hui aux propriétaires de prouver que leur chien est convenablement éduqué et qu'il ne présente aucun risque de dangerosité.

Seule cette attestation d'aptitude ouvre le droit à un permis de détention par la police municipale, et ce jusqu'au 31 décembre 2009.

En l'absence de permis de détention, sont prévus par la loi, 7 500 € d'amende, jusqu'à six mois de prison et la confiscation du chien (risque d'euthanasie sous quarante-huit heures), ainsi que l'interdiction de détention d'un chien catégorisé pendant cinq ans ou plus.

La liste des éducateurs canins est consultable au service de la police municipale des Ulis, dans le bâtiment principal de la mairie.

Tél. : 01 69 29 34 12



RER B Signez la pétition !



En mai 2009, le Conseil municipal des Ulis a demandé à l'unanimité au Directeur général de la RATP de prendre des mesures d'urgence, pour pallier aux dysfonctionnements de la partie sud de la ligne du RER B. Pour faire pression sur la RATP, les Ulissiens sont invités à signer la pétition toujours en ligne sur le site Internet de la ville **www.lesulis.fr**



Décès
Michel Jeudy, « Un amoureux de la Bretagne »

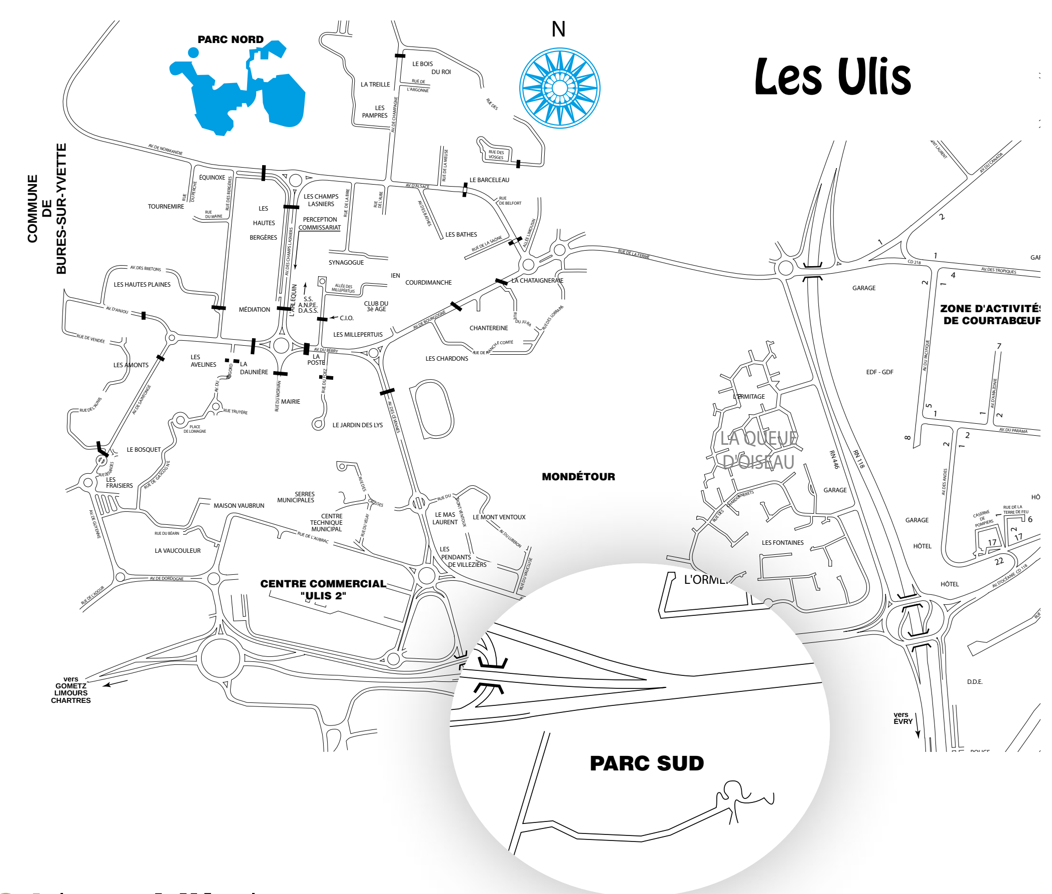
Triste nouvelle pour ceux qui l'ont connu ou ont croisé son chemin : Michel Jeudy est décédé le 5 novembre, à l'âge de 70 ans, des suites d'une longue maladie. Avec Michel Teffaine, il est à l'origine de la création de l'Association des Bretons des Ulis en 1989 et a largement contribué à son développement. Mayennais de naissance, mais Breton de cœur, *« Il est tombé amoureux de la Bretagne après son service militaire à Vannes »* explique son ami Michel Teffaine. Sa verve et son combat sur de nombreux fronts ont fait de lui une figure emblématique de la ville. *« Il a également contribué à de nombreuses réalisations au sein de l'Amicale des locataires des Avelines »*, poursuit-il. Il vivait à Lorient depuis quelques années avec sa femme « Quiquine », partie prenante de l'association des Bretons.
Un hommage lui sera rendu le 13 décembre 2009 à 17h au LCR de la Treille.

Aménagement
Quelles perspectives pour le Parc Sud ?

Le Parc Sud représente 50 hectares classés au titre de la protection des espaces naturels et il abrite 3 ha de jardins familiaux, un lac de 2,8 ha, et une aire de sport.
Il fera l'objet d'un aménagement vaste durant les mois et les années à venir qui comprendra divers chantiers. Notamment, la ville prévoit la construction d'un établissement d'hébergement pour les personnes âgées et dépendantes (Ehpad).
Les habitants sont invités à une réunion publique pour débattre des principales orientations d'aménagement, **le 16 décembre à 20h30, en salle du Conseil.**

Jobs vacances
Printemps et Été 2010

La ville propose des jobs d'une semaine aux Ulissiens âgés de 16 et 17 ans. Dossiers à retirer au Point information jeunesse à partir du 5 janvier 2010.
Renseignements :
01 69 29 34 63
pij@lesulis.fr



Élections régionales de 2010 : inscrivez-vous sur les listes électorales !

En vue des prochaines élections régionales de mars 2010, pensez à faire les démarches auprès de la mairie avant le 31 décembre 2009.
Pour s'inscrire, c'est très simple, il faut :
* Se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport valide
* Être en possession d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
Renseignements : Service élections au 01 69 29 34 00



Fête de la Bulle

La Bulle est un lieu d'accueil, de rencontre et de jeux, d'échanges pour tous les enfants de 0 à trois ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle…) ; ainsi que pour les futurs parents. C'est un lieu de préparation à la vie sociale, où chacun peut trouver une écoute attentive aux questions de la vie quotidienne (pleurs, sommeil, appétit…).
La Bulle est ouverte : les mardis et mercredis de 15h30 à 18h30
Tour Mai – rés. Les Hautes-Bergères Tél. : 01 64 46 94 82 (ou secrétariat au 01 69 07 71 19)
La **Fête de la Saint-Nicolas** à la Bulle pour les anciens bébés accueillis comme pour les nouveaux, se déroulera le **mercredi 9 décembre 2009 de 15h30 à 18h30** avec partage de gâteaux « faits maison ».

Médailles du travail

Plus d'une cinquantaine de personnes (promotion du 14 juillet 2009) a reçu le samedi 21 novembre dernier à l'Espace culturel Boris Vian, des mains de Maud Olivier et des élus, les médailles argent, vermeil, or et grand or qui récompensent leur longévité dans le monde du travail.



Portraits de femmes

Centenaire de la journée internationale des femmes, 8e Forum d'Arts plastiques consacré aux évocations de la femme dans les cultures du monde, etc. La femme est au centre de toutes les attentions en 2010. Et la ville est bien décidée à ne pas manquer une si belle occasion de mettre en valeur ces femmes qui font battre le cœur des Ulis.

À l'occasion de la nouvelle année, la mairie a fait réaliser le portrait photographique de 100 Ulissiennes, de tous âges, de toutes origines et de toutes professions. Ces portraits seront exposés à l'occasion des voeux de Maud Olivier, le 9 janvier, puis utilisés à l'occasion de différentes manifestations culturelles tout au long de l'année.
Alexis Harnichard, photographe, assisté de Latifa Ebikich, a arpenté la dalle de l'Esplanade à la recherche de ces visages familiers.
« Nous avons fait le choix de prendre les femmes telles qu'elles sont dans leur allure quotidienne » explique le photographe.
Dans le studio temporaire mis en place pour l'occasion, les flashs ont crépité sur cet extraordinaire éventail sociétal et culturel.
Si vous voulez voir votre amie, mère, sœur ou femme, rendez-vous le 9 janvier prochain à l'Espace culturel Boris Vian.



Aînés LOTO

Comme le veut la tradition et afin de commencer joyeusement cette nouvelle année, les Ulissiens retraités et sans activité de plus de 60 ans se retrouvent pour « tirer les rois » et jouer au loto le **dimanche 17 janvier 2010 à la salle Pirandello (MPT de Courdimanche) à partir de 14h30.**
La salle permet d'accueillir 100 participants.
Les inscriptions se feront au C.C.A.S – Service des Aînés – le **mardi 5 janvier 2010** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Une participation vous sera demandée, pensez à vous munir d'un peu de monnaie.
Renseignements au 01 69 29 34 50.



Centres de loisirs Pré-inscriptions obligatoires

Soucieuse de préserver des conditions d'accueil de qualité pour les jeunes Ulissiens, au sein de ses Centres de Loisirs, la Ville des Ulis va mettre en place des inscriptions préalables obligatoires, pour chaque période de congés scolaires.

Une fiche d'inscription sera remise à vos enfants dans les écoles maternelles, élémentaires et dans les centres de loisirs, **dès le 4 janvier 2010**, pour la période des congés scolaires d'Hiver (du 20 février au 8 mars 2010). Fiche à rendre le 6 février 2010.

La direction de l'Éducation (Maryline Bigot au 01 69 29 34 25) et les directeurs des Centres de Loisirs restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

DÉCÈS BARRIE NUTT

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Barrie Nutt, ancien Président du Comité de jumelage de Thetford, parti à l'âge de 89 ans.
Il occupait en 1996 ce poste, en amoureux de la ville des Ulis qu'il venait visiter dans le cadre du jumelage Thetford-Les Ulis, mais également à titre personnel.
Nous présentons nos condoléances à ses proches et en particulier à sa femme Shella.



Isabelle Narci, Présidente du comité de jumelage des Ulis, et Barrie Nutt, ancien Président du Comité de jumelage de Thetford.

Parentalité et réussite éducative

Entre janvier et juin 2010, les parents d'enfants âgés de 7 à 11 ans pourront participer à une étude menée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) visant à améliorer les relations parents-enfants et à mieux cerner les besoins des Ulissiens en matière de soutien à la fonction parentale.

Si vous êtes intéressé, faites-le nous savoir dans les meilleurs délais :
Renseignements et inscription : Nancy Moiteaux
Direction de l'Éducation : 01 69 29 34 25
nancy.moiteaux@lesulis.fr

L'accès aux soins pour tous

Accès de plus en plus inégal à la santé, désengagement de l'État dans l'Assurance maladie… La santé est indispensable, c'est un droit fondamental qui doit être accessible à toutes et à tous.
La ville des Ulis s'est donnée pour rôle d'offrir des soins, de la prévention et de l'information à ses habitants, face à des prestations médicales de plus en plus chères. Ouvert du lundi au samedi, le centre de santé fournit un service public de qualité et de proximité sollicité par plusieurs milliers d'Ulissiens chaque année.



Les soins bucco-dentaires comme activité principale

Le centre de santé accueille quatre dentistes à temps partiel, dont l'activité principale concerne les soins et les prothèses dentaires.
Ainsi, 4 726 patients ont franchi la porte du cabinet dentaire en 2008.
L'équipe intervient dans les classes de CP, effectue de la prévention et des bilans gratuits pour les enfants de 6, 9, 15 et 18 ans pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Le centre a créé un carnet bucco-dentaire contenant l'historique et le suivi dentaire des enfants sur le long terme. Ce carnet, labellisé par la Sécurité sociale, permet le suivi personnalisé des enfants. Ainsi, lors de l'intervention des dentistes et des infirmières dans les écoles en 2007-2008, 25 % des enfants de maternelle présentaient des caries. Comme 44 % des enfants des cours élémentaires, contre 62 % en 1990-1991, preuve d'un effet positif du dépistage précoce.

Un accès aux soins pour tous

La Couverture maladie universelle (CMU) offre une protection complémentaire santé gratuite


4 726 patients ont franchi la porte du cabinet dentaire en 2008.

pour divers soins. Elle offre donc la possibilité d'accéder aux médecins, à l'hôpital, sans dépense et sans avance de frais. Or, il est parfois difficile pour ses bénéficiaires de faire valoir leurs droits. Le centre est exemplaire en la matière, puisqu'en 2008, parmi tous les patients accueillis pour soins dentaires, 16,5 % d'entre-eux bénéficiaient de la CMU.



Prévention, dépistage et vaccination

La principale activité des infirmières porte sur les actions de prévention et de vaccination. Elles effectuent également une part de soins infirmiers durant les heures d'ouverture des locaux (348 personnes ont bénéficié de soins infirmiers en 2008).

Grippe **A/H1N1**

Le centre municipal de santé a été désigné par la Préfecture d'Essonne pour être l'un des 17 centres de vaccination du département de l'Essonne. Inutile de vous y rendre directement. **Chaque personne doit recevoir une convocation de l'Assurance maladie pour se faire vacciner. Ces convocations respectent un ordre de priorité des publics selon leur profil (personnes âgées, femmes enceintes, etc.).**
La liste des personnes invitées à se faire vacciner par ordre de priorité peut être consultée sur : www.sante-sports.gouv.fr/grippe/vaccination.
Tél. : 0821 200 391(numéro indigo) et sur www.essonne.pref.gouv.fr
Horaires d'ouvertures pour les vaccinations :
Chaque jeudi et vendredi de 9h à 13h et chaque samedi de 9h à 17h.
Et exceptionnellement, à partir du 21 décembre, le centre ouvrira uniquement les mardis 22 et 29 décembre, ainsi que les mercredis 23 et 30 décembre 2009 de 9h à 17h.

Promouvoir la santé et prévenir des risques susceptibles de la détériorer est l'une des missions du centre de santé. Pour ce faire, il organise des journées de dépistage auditif, cancer de la peau, obésité infantile, etc. avec la participation de médecins libéraux et d'associations. Déclinaison locale des journées nationales d'action SIDA, audition, tabac, prévention des cancers, nutrition, etc.
« En terme de prévention, type dépistage du cancer de la peau, beaucoup ne consultent pas de dermatologue, par exemple, donc effectuer ce type de journée permet à tous les Ulissiens d'y avoir accès. » En effet, les risques sont bien là, puisque à l'issue de la journée de dépistage organisée en 2008, 37,5 % des personnes reçues ont été orientées vers un médecin, 8,33 % souffraient d'une lésion pré-cancéreuse.
Le centre entretient des relations privilégiées avec les écoles et les collèges. Les infirmières organisent des animations sur différents thèmes de prévention auprès des enseignants et interviennent à leur demande (270 séances d'animations réalisées en 2007-2008). Ainsi, tout y passe : équilibre alimentaire, sommeil, hygiène du corps, hygiène bucco-dentaire, accidents domestiques, tabac, sexualité, alcool et Sida.

La prévention en lien avec les associations

Si les agents du centre de santé fournissent un travail considérable (soins dentaires, vaccination, prévention, etc.), les associations jouent un rôle incontournable dans l'offre de soins.

- En ce qui concerne la nutrition, l'allaitement maternel ou l'équilibre alimentaire, les infirmières interviennent auprès des associations telle que *Nouveaux Pas*, pour animer des ateliers de cuisine avec les femmes.
- Participation aux permanences animées par différents professionnels du réseau parentalité à l'espace famille de la MPT de Courdimanche.
- Espace Parent Enfants (APASO)
- Don du sang et prélèvement du centre de transfusion sanguine
- Consultations du dépistage du SIDA, des Hépatites et de la Syphilis (Conseil général)
- Consultations de diététique en direction des diabétiques non insulino-dépendants
- Consultations de diététique et de psychologie du comportement pour adultes obèses
- Ateliers comportementaux, thérapies de couples (AFCCC 91 - APCE 91 - MFE)
- Consultations de psychologue pour le Plan de réussite éducative (PRE)
- Mise en place de permanences de l'UNAFAM (Associations de familles et amis de malades psychiques)

L'APASO est une association créée en 1989 pour accueillir, dynamiser, orienter et soutenir des personnes en difficultés personnelles, familiales, sociales ou professionnelles.
Les psychologues interviennent également par le biais du centre de santé, dans le cadre de rencontres « Passerelles écoles-familles » dans les écoles, et « Espace Familles » à la MPT de Courdimanche. Celles-ci réunissent les familles sur des thèmes spécifiques au développement de l'enfant, tels que le langage, le grignotage entre les repas, la violence, etc.
Consultation au Centre de santé, le jeudi de 10h à 19h sur rendez-vous. Centre municipale de Santé.



L'équipe d'APASO au centre de santé



Séances de vaccination

Les séances ont lieu le lundi de 16h30 à 19h sauf vacances scolaires et trois séances spécifiques sont organisées pour la grippe saisonnière à destination principalement des personnes âgées, en octobre et novembre de chaque année. Environ 600 vaccins sont effectués par an.
Sans rendez-vous, pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans.
Autorisation parentale nécessaire pour les mineurs.

• Centre municipal de santé, rue de la Brie
Tél. : 01 69 28 60 00

La lutte contre l'obésité comme nouvelle priorité

Les chiffres de l'obésité donnent le vertige. La France compte plus de 5,3 millions de personnes adultes obèses et 14,4 millions de personnes en surpoids (Enquête Insee 2002, personnes âgées de 15 ans et plus). Environ un enfant sur six est concerné et ce nombre a doublé en dix ans. Nous savons aujourd'hui que deux tiers des enfants obèses deviendront des adultes obèses avec des risques de complications cardio-vasculaires et de diabète. La ville des Ulis a mis en place des consultations diététiques gratuites au centre de santé dans le cadre d'un projet financé par le Groupement régional de santé publique (GRSP) d'Île-de-France, *« Prévention et prise en charge de l'obésité infantile »*.

Aux Ulis, le nombre d'enfants obèses augmente régulièrement, au même rythme que les données nationales. *« Je reçois beaucoup d'enfants qui sont livrés à eux-même face à la composition de leur plat, notamment le temps du midi »* explique la diététicienne. Elle organise régulièrement des cours de cuisine en famille à la MPT des Amonts et intervient dans les crèches collectives de la ville et la crèche familiale de la Daunière. *« Le problème avec les nourrissons et les tout-petits,* explique-t-elle, *c'est que dès qu'ils ne semblent pas aimer un aliment, les parents l'éliminent automatiquement de l'alimentation, alors qu'ils devraient réessayer autrement »* . Elle aide ainsi les puéricultrices à faire découvrir aux enfants de nouveaux aliments et à proposer une alimentation équilibrée et diversifiée.

Outre la promotion des 5 fruits et légumes par jour, la diététicienne insiste aussi sur la pratique sportive : *« Aux Ulis, il existe de nombreuses possibilités de faire du sport, je le recommande sans modération »* explique-t-elle. La direction jeunesse et sport a développé également, avec son aide, des activités physiques et sportives pendant le temps scolaire, périscolaire et les vacances.

Les infirmières du centre de santé et les médecins des PMI (Protection maternelle infantile) participent également à la Journée nationale de dépistage de l'obésité de l'enfant organisée par l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA).




Laetitia Socha, diététicienne au centre municipal de santé

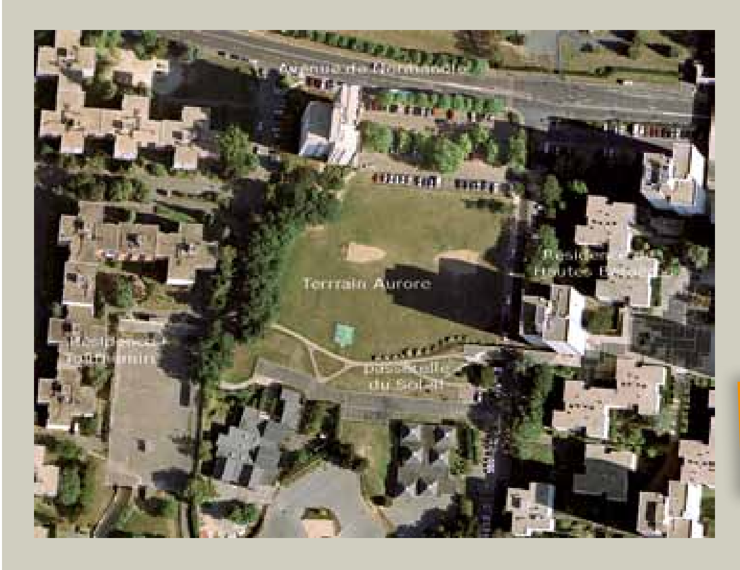
Prise de rendez-vous

Les consultations de la diététicienne sont gratuites et ouvertes aux enfants, adolescents et jeunes adultes ulissiens de moins de 26 ans.
Plus d'information au **01 69 28 60 00**.





Le centre municipal se refait une santé



Le chantier de construction du futur centre municipal de santé devrait débuter fin 2009. Il sera construit en rez-de-chaussée d'un immeuble de 45 logements sociaux réalisé par le bailleur Logirep. La livraison du bâtiment est prévue début 2011.

Renseignements auprès du Service Démocratie Locale : au 01 69 29 34 94

Trois questions à Denise Karminski,

maire-adjointe à la Solidarité, aux Aînés et à la Santé.

La santé pour tous… c'est possible ?
Oui, c'est possible. Il faut que chacun puisse accéder aux soins indépendamment de ses revenus et de son origine sociale et géographique. Aux Ulis, cela passe par l'accueil des bénéficiaires de la Couverture maladie universelle (CMU) et de l'AME (Aide médicale d'État).
En somme, il faut un système de soins qui soit juste et non discriminatoire.

Pourquoi avoir fait de la prévention une priorité ?
Justement parce qu'il a été prouvé que ce sont les personnes les plus favorisées qui prennent le plus le temps de s'informer et d'effectuer des dépistages. C'est pourquoi une ville telle que les Ulis se doit d'être exemplaire en la matière, afin que chacun ait accès à l'information concernant sa propre santé. Autre exemple, le centre de santé a participé à la Semaine bleue des Aînés en proposant des vaccinations contre la grippe et un dépistage auditif réalisé par une audioprothésiste. Nous insistons également sur le relais et le soutien local des campagnes nationales. En bref, nous voulons une prévention de proximité.

Quels sont les prochains défis en matière de santé sur la ville ?
Il faut anticiper les besoins en terme de médecine de ville. La population ulissienne, bien que traditionnellement jeune, vieillit (10 % de la population est âgée de plus de 65 ans). Donc la demande de soins augmente, tandis que les médecins en place prennent leur retraite. Résultat, la densité de médecins aux Ulis est de 15 médecins pour 10 000 habitants, contre 20 médecins pour 10 000 habitants en moyenne en Île-de-France. Il faudra donc faire preuve de toujours plus d'attractivité pour attirer de nouveaux médecins.

Micro-trottoir
Connaissez-vous le centre de santé ?



→ **NATHALIE COURIOL**
Habitante des Ulis depuis 33 ans, je connais bien le centre de santé. Il rend un grand service de proximité, surtout pour les gens qui n'ont pas un budget exorbitant comme le mien. Dans cette structure, je peux par exemple bénéficier du tiers-payant.



→ **CLAUDE SIMONIAN**
Je ne connais pas le centre de santé, je me rends chez des médecins libéraux pour l'ensemble de mes soins et pour certaines questions en matière de prévention.



→ **ZOHRA ZERROUKI**
Oui je consulte régulièrement pour mes dents, j'y amène mes enfants pour les vaccins et le personnel est très accueillant. Mais j'ignorais jusqu'à peu de temps la présence de psychologues et d'une diététicienne.



→ **BÂ DIAGILY**
Je suis très satisfait des prestations du centre pour mes enfants, je trouve que c'est plus agréable qu'ailleurs.



→ **CHRISTIANE LEDUC**
Je connais assez bien les activités du centre de santé et j'espère qu'il existera encore longtemps. À mon avis, il faudrait le développer davantage avec plus d'infirmières, de médecins et de dentistes afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse en profiter, car la liste d'attente est parfois longue.



→ **DANIELLE DUGELAY**
À vrai dire, en tant que nouvelle habitante des Ulis, je ne connais pas bien ce lieu et ses diverses activités. Je sais juste qu'en ce moment, il a été retenu comme centre de vaccination pour la grippe A.



> Centre municipal de santé
1, rue de la Brie – 91940 Les Ulis
Tél. : 01 69 28 60 00
service-sante@lesulis.fr

> Établissement d'information de conseil famille - AFCCC 91- APCE91-MFE
Planning familial, centre d'information
- Conseil conjugal
  Centre municipal de santé
  Tél. : 01 69 28 60 00
- Médiation familiale, MPT de Courdimanche
  Tél. : 01 69 81 93 35

> Protection maternelle infantile (PMI) Centre de protection maternelle et infantile et de planification familiale (Conseil général de l'Essonne)
Centre commercial « Les Boutiques »
26, res. de Courdimanche – 91940 Les Ulis
Tél. : 01 69 07 06 48

> PMI - Centre de Protection Maternelle et Infantile et de Planification Familiale (Conseil Général de l'Essonne)
Planning familial
20, résidence le Bosquet – 91940 Les Ulis
Tél. : 01 69 07 81 52

> Consultez l'annuaire des professionnels de la santé sur www.lesulis.fr



Économie

PORTRAIT
FIL ET TISSUS



NOTRE SÉRIE DE PORTRAITS DE COMMERÇANTS S'AMORCE CE MOIS-CI AVEC LA RENCONTRE D'ABDOU AMANI ET DE SA FEMME SOUMIA, PROPRIÉTAIRES DE *FIL ET TISSUS*, SITUÉ AU CENTRE COMMERCIAL DES CHAMPS-LASNIERS, DEPUIS 14 ANS.

Leur cœur de métier est la mercerie, le tissu et la retouche, auxquels s'ajoutent les loisirs créatifs, les rideaux et les voilages. Les passionnés de couture ont a priori tout pour y être heureux.
Au départ, Abdou Amani travaillait dans le tissu, sa femme dans la mercerie et l'idée est née de créer ce commerce de proximité, en 1995 aux Ulis, dont l'activité est unique sur la ville.
Pourtant les clients n'affluent pas comme autrefois. Il explique : *« Aujourd'hui, la pratique de la couture ne se transmet plus de génération en génération comme avant »*. Cet effet conjugué de l'essor de la mondialisation a pour conséquence *« que l'on peut trouver un blouson au rabais, avoisinant le prix d'une fermeture éclair ! »* s'écrit le commerçant.
Avec le projet cœur de ville de grande envergure qui se dessine, M. Amani et sa femme espèrent beaucoup de la nouvelle dynamique insufflée par le futur centre-ville.
« On attend de cet aménagement un nouveau cœur et un nouveau poumon, car un centre commercial doit être attractif ». En effet, le projet cœur de ville prévoit le transfert des commerçants autour de la future place, afin de leur apporter plus de visibilité, de valorisation de leurs locaux commerciaux et davantage d'opportunité de développer le contact humain, cher à Soumia et Abdou Amani.







Libre expression

LES ULIS EN AVANT
POUR AGIR LOCAL, IL FAUT PENSER GLOBAL

L'État a engagé avec brutalité et célérité, une réforme de la fiscalité locale et de la carte territoriale qui inquiète vivement les élus de toutes sensibilités.
Les citoyens n'en ont pas encore mesuré toutes les conséquences et auraient tort de considérer que le dossier est affaire de spécialistes.
Le risque est grand que soient alourdies les charges des collectivités locales et, in fine, la fiscalité pesant sur les contribuables et que les prestations de terrain soient révisées à la baisse.
C'est dans ce contexte que le Préfet, agissant dans le cadre de ses pouvoirs issus d'une loi votée sous le gouvernement Jospin (loi Chevènement), a vivement interpellé le maire des Ulis et son équipe pour l'inviter à penser « global » et à s'extraire d'une logique partisane manifestement centrée sur des enjeux de pouvoir à court terme au bénéfice des élus socialistes. C'est bien autour du triangle Courtaboeuf - Massy - Plateau de Saclay que se joue l'avenir de notre secteur géographique en termes d'aménagements, d'emplois et d'infrastructures.
Paul Loridant (président), F. Marhuenda, D. Cazes, S.Lecomte, A. Rouault, G. Tessier

PS : Les élus de la liste « Les Ulis, en avant » tiennent une permanence en mairie tous les samedis de 11 h à 12 h – salle à côté du service logement

UMP

Le Préfet a pris sa décision, notre commune n'adhérera pas à la CAPS.
Le bon sens a prévalu, mettant ainsi à mal les combinaisons politiques.
L'argumentation reprise par le préfet est celle que nous avons toujours défendue : faut-il diviser le parc d'activités de Courtaboeuf ?
Non ! Il faut créer une communauté de communes élargie regroupant notamment Europe Essonne et Cœur en Hurepoix, plus d'autres villes isolées, pour enfin donner à Courtaboeuf la dimension qui devrait être la sienne.
C'est l'intérêt des Ulissiens, avoir un bassin d'emploi qui permettra de générer le plein emploi dans notre commune.
Franck DEL BOCCIO - Email : fdelboccio@free.fr

ENSEMBLE CONTRE LA RÉGRESSION TERRITORIALE

Oui à une réforme pour renforcer les collectivités au service des habitants
Non à des lois qui recentralisent et étouffent la démocratie locale

Le Président Sarkozy a présenté un ensemble de projets de lois visant à réformer les collectivités territoriales.
Ces textes s'appuient sur trois affirmations simplistes : il y aurait trop d'échelons de collectivités, leurs compétences seraient mal définies et elles coûteraient trop cher !
Ces trois affirmations sont populistes et infondées ! Elles servent à manipuler le débat démocratique et cacher les motivations réelles du gouvernement ! De tous les Partis, les élus se mobilisent contre ce projet qui n'apportera aucun progrès mais, pire encore, constitue une attaque terrible contre la démocratie, les services à la population et la justice sociale !

Recentralisation, un retour dans le passé !

Nos services publics de proximité sont menacés
Le Gouvernement impose une pseudo-réforme territoriale qui va mettre en danger l'action des communes, des départements et des régions alors que l'efficacité et la qualité des politiques menées et des services publics locaux sont manifestes.
La commune, pour la vie quotidienne. Les communes innovent par exemple pour **la petite enfance**, pour **des écoles accueillantes**, pour **des cantines bio adaptées aux ressources** des familles, pour **la distribution des repas aux personnes âgées**, pour **la construction, l'entretien** et **l'animation de médiathèques, des équipements sportifs, des cinémas, des lieux de culture, etc…**
Le département, pour l'action sociale. Les départements s'engagent auprès **des personnes âgées dépendantes** pour les aider dans leur vie quotidienne (ils prennent en charge les ¾ des aides destinées aux personnes âgées), auprès **des personnes handicapées** avec par exemple le réseau « Pour Aider à la Mobilité « (PAM), service public de transport collectif à la demande destiné aux personnes handicapées en Ile-de-France, par **des soutiens à l'emploi** avec les chantiers ou les ateliers d'insertion destinés aux personnes ayant un faible niveau de qualification, pour **l'entretien du réseau de voirie délaissé** par l'État, pour la construction, la rénovation des collèges...
Les collectivités territoriales
La région, pour l'avenir. Les régions responsables du développement économique, des transports, de **la formation et de l'emploi**, soutiennent les implantations d'entreprises, le développement des nouvelles technologies, les opérations d'insertion et contribuent à **la mobilité des jeunes** avec, par exemple, la carte ImaginR pour les étudiants, les lycéens et les apprentis ou le permis de conduire gratuit, pour faciliter **l'accès des jeunes à l'emploi.** Les régions construisent et rénovent les lycées.
Pour tout le monde, ce sera moins de services publics de proximité.
La décentralisation, c'est la démocratie locale au service des citoyens.
Il faut la sauver.
Les lois présentées par le gouvernement **mettent en danger les acquis positifs de la décentralisation sans présenter d'avancées réelles en faveur de l'efficacité.**
C'est pourquoi nous les combattons.
La décentralisation, mise en place par la gauche, a représenté une conquête démocratique décisive. Grâce à elle, la France est devenue une démocratie territoriale de proximité.
La qualité de la gestion publique a été améliorée. Nos collectivités ont mis en place des services publics performants pour un coût qui reste maîtrisé. Les collectivités territoriales sont mieux gérées et beaucoup sont dix fois moins endettées que l'État alors qu'elles assurent près de 75% de l'investissement public.
La décentralisation, c'est plus de démocratie, plus de proximité et plus d'efficacité.

Voilà les acquis de la décentralisation
Oui à une réforme pour renforcer les collectivités au service des habitants

Suppression de la taxe professionnelle

Un cadeau aux entreprises financé par l'augmentation des impôts locaux !
Le Gouvernement veut faire payer aux ménages la suppression de la Taxe Professionnelle (18 Milliard d'euros) !
Inévitablement, **sa suppression conduira à l'étranglement financier des collectivités** territoriales entraînant une **hausse des impôts locaux** et un affaiblissement des services publics locaux : moins d'aides sociales, moins de subventions aux associations...
Un projet injuste !
Aujourd'hui, les recettes des collectivités proviennent pour 49% des entreprises et 51% des ménages. Demain si le projet du gouvernement est voté, elles viendront, à terme pour 73% des ménages et seulement 27% des entreprises !

Une manipulation électorale

Ces projets cachent une grossière manipulation électorale.
Le mode de scrutin uninominal à un tour que la droite cherche à imposer est celui qui lui est le plus favorable. Il lui permet de gagner des sièges en étant minoritaire ! Une liste qui, au niveau régional, aurait recueilli moins de votes qu'une autre pourrait obtenir plus de sièges ! Ce montage vise honteusement, grâce à un découpage électoral partisan, à favoriser outrageusement le parti du chef de l'État au détriment des forces démocratiques. Il est également une remise en cause de la parité. Même le Conseil d'État, dont l'avis n'est que consultatif, y voit une atteinte à la légalité et à la sincérité du suffrage !
Cela dans le but de mettre fin au soit disant « mille feuilles administratif » français dont le Gouvernement tente péniblement de faire croire en l'existence !
Derrière cette réforme se cache une reprise en main brutale et autoritaire de l'État. Le Président Sarkozy ne supportant pas de ne pas contrôler les collectivités, tente par tous les moyens de les affaiblir et de les mettre sous sa tutelle !
Bien éloignés des préoccupations des citoyens, les projets du gouvernement se résument à trois idées :
– L'injustice sociale
– La recentralisation
– la régression démocratique
Ces projets doivent être retirés et un large débat citoyen doit être organisé pour une nouvelle réforme répondant aux besoins des populations et articulant démocratie sociale et territoriale.

Aux Ulis, comme partout en France, nous nous opposerons de toutes nos forces à un projet qui ne vise en réalité qu'à affaiblir la gauche majoritaire dans les collectivités territoriales

GROUPE SOCIALISTE
Lodovico Cassinari (président) , Maud Olivier, Yves Faure, Sonia Dahou, Denise Karminski, Babacar Fall, Rose-Marie Boussamba, Gilbert Piantoni, Hassan Salim, Jean-Michel Espalieu, Djibril Sarr, Nelly Keller, Nicole Loza, Delphine Darnaudet, Céline Hubaut, Clovis Cassan

GROUPE COMMUNISTE ET CITOYENS
Bruno Bombled, Annick Le Poul, Maryse Mouverous, Monique Troalen.

GROUPE POLITIQE RELUD
Hasnaa Erraïss (présidente), Aziz Benaaddane, Pierrette Berthelot, Emilia Ribeiro

EUROPE ÉCOLOGIE
Patrick Aubert (président), Étienne Charon

LES VERTS

COPENHAGUE, LA DERNIÈRE CHANCE

Quand vous lirez ces lignes, nous saurons si Copenhague aura été un succès ou un échec. Au moment où nous mettons sous presse, l'optimisme n'est pas à l'ordre du jour. C'est pourtant notre dernière chance. La nature, elle, ne négocie pas. Selon un rapport du Forum humanitaire mondial, 300 000 personnes meurent chaque année des conséquences des changements climatiques. Et au passage, le rapport indique une facture de 125 milliards de dollars par an. Les collectivités locales ont leur rôle à jouer. Transports en commun, isolation des bâtiments, fret ferré... Il n'y a pas de solution miracle, mais des milliers de petites réponses à apporter. Qu'attendons-nous ?
Bien cordialement,
Jean-Vincent Placé
Président du groupe Verts

LUTTE OUVRIÈRE

IL NE FAUT PAS SAUVER LA FINANCE, IL FAUT L'EXPROPRIER

Une mère de famille qui fait un chèque sans provisions passe au tribunal. Les banquiers responsables de l'immense gâchis de la crise financière ne sont non seulement pas punis, mais il reçoivent encore des centaines de milliards pour éponger leurs pertes et... recommencer. Voilà à quoi servent les profits passés et futurs accumulés sur le dos des classes populaires et des travailleurs en particulier, par le blocage des salaires, la généralisation des contrats précaires, les plans de licenciements qui jettent les uns sur le pavé et augmentent les cadences pour ceux qui restent.
Alors, nationaliser les banques ? Oui, mais sans rachat !
Pour me contacter : Tel. : 06 83 29 01 20, par Internet : didier.paxion@free.fr
Didier Paxion

Participation des habitants
QUELLES RÈGLES DU JEU ?

LA VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE S'EST LARGEMENT ÉTOFFÉE CES DERNIERS MOIS : CONSEIL DES AÎNÉS, CONSEIL DE JEUNES, CONSEIL DE CRÈCHES, ATELIER URBAIN, CONSEIL DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS, ETC. CETTE NOUVELLE DYNAMIQUE S'AJOUTE AUX QUATRE CONSEILS DE QUARTIER QUI ANIMENT LA VILLE. COMMENT RENDRE L'ENSEMBLE HOMOGÈNE, TRANSPARENT ET ACCESSIBLE AUX HABITANTS ? QUELS SONT LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES ATTRIBUÉS À CHACUN ? UN GROUPE DE TRAVAIL S'EST CHARGÉ DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS. EXPLICATIONS.

« L'élaboration d'une charte de la démocratie locale était devenue indispensable compte-tenu de l'ampleur du travail effectué par les instances participatives » explique Sonia Dahou, maire-adjointe à la Démocratie locale, l'Information et à la Communication.



La ville travaille à mettre en œuvre cette charte en associant les habitants dans le processus d'élaboration. Le but est de créer une cohérence entre toutes les instances participatives et de fixer les règles du jeu de la participation pour tous.

Constitué de quinze personnes, le groupe de travail est composé de responsables d'associations, de représentants des instances participatives, de fonctionnaires et d'élus. Cette démarche de co-élaboration de la charte a d'ores et déjà permis d'identifier plusieurs axes de travail :

- Lisibilité et visibilité des instances participatives
- Complémentarité des instances participatives
- Comment élargir la participation à de nouveaux habitants
- Articulation entre démocratie participative et démocratie représentative

Pour créer ce référentiel il est accompagné de Techné-Cité, un cabinet d'étude spécialisé sur ces questions.

Pour plus de renseignements :
Point Information (face à la mairie)
Esplanade de la République
91940 Les Ulis
Tél. : 01 69 29 34 94

Aménagement
LES AMONTS EN RELIEF

À partir du vendredi 4 décembre et jusqu'à fin janvier 2010, les habitants des Amonts pourront observer de près, tous les jours, la maquette du projet d'aménagement de leur quartier, à la Maison pour tous des Amonts**.** Toutefois, pour mieux comprendre la maquette, deux permanences auront lieu. À cette occasion, les habitants pourront poser toutes leurs questions.

Samedi 12 décembre
Visite sur site avec commentaires de la maquette et de l'exposition.
De 10h à 12h.

Rendez-vous à la MPT des amonts
Mardi 15 décembre : commentaires de la maquette et de l'exposition
De 15h à 18h, à la MPT des Amonts
MPT Amonts Tél. : 01 69 07 02 03



Calendrier de la Démocratie locale

Mercredi 9 décembre
Réunion publique sur le Conseil des résidents étrangers, à 20h30 en salle du Conseil

Mardi 15 décembre
Conseil de quartier Nord-Centre Est
MPT de Courdimanche à 20h30

Mercredi 16 décembre
Réunion publique sur les orientations du Parc Sud, à 20h30, en salle du Conseil

Jeudi 17 décembre
Conseil de quartier plein Sud
LCR du Lubéron à 19h30

Conseil des résidents étrangers
TOUS ULISSIENS, TOUS CITOYENS !

Un Ulissien sur cinq est originaire d'un pays non membre de l'Union européenne et n'a pas de droit de vote ! Ils disposeront bientôt du Conseil des résidents étrangers pour participer activement à la vie démocratique de notre ville.

Ce nouveau Conseil donnera la parole à ceux qui sont oubliés, à ceux qui, sans être citoyens français, résident dans notre ville depuis parfois des décennies, y travaillent, y paient des impôts et participent à la vie associative.

Une volonté partagée

Déjà en 2008, les Ulissiens s'étaient massivement exprimés, à l'occasion d'une votation citoyenne, pour accorder le droit de vote aux élections locales aux résidents étrangers. Sans attendre une hypothétique évolution de la loi, notre commune montre l'exemple en se dotant d'une nouvelle instance participative qui renforcera la démocratie ulissienne et permettra à un cinquième de la population de pouvoir enfin prendre part au débat citoyen.
Objectif : offrir à tous ceux qui ne peuvent s'exprimer par les urnes, un espace de dialogue, d'échanges, de concertation et de rencontre.
Le Conseil des résidents étrangers doit redonner sens à cette citoyenneté de résidence en permettant aux Ulissiens ressortissants étrangers de faire des propositions et de s'exprimer sur tous les sujets de la vie municipale : emploi, logement, éducation, vie culturelle, etc.

Réunion publique

Le 9 décembre à 20h30, le Maire et les élus municipaux vous invitent à une réunion d'information et d'échanges. Que vous soyez intéressé ou directement concerné, elle sera l'occasion d'en savoir plus sur le fonctionnement du Conseil des résidents étrangers et surtout, si vous avez le profil, de faire acte de candidature.

Soyez candidat !

Pour être membre du Conseil des résidents étrangers, il faut être âgé d'au moins 18 ans, être ressortissant d'un pays n'appartenant pas à l'Union européenne et résider aux Ulis depuis au moins un an.
Dès le printemps 2010, il comprendra 28 membres (14 hommes et 14 femmes) et 14 suppléants (7 hommes et 7 femmes) désignés pour un mandat de deux ans. Leur nom sera tiré au sort parmi tous les candidats.

Visite
L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les membres du Conseil de jeunes ont foulé le parquet de l'Assemblée nationale, le 3 novembre. À l'occasion de cette visite guidée, ils ont pu observer de près cette institution, composée de 577 députés, qui constitue avec le Sénat le Parlement français depuis 1946.



La visite démarre par la présentation dans le hall d'accueil des différents présidents de l'Assemblée. Le décor nous plonge aux origines de la démocratie, où tapisseries, lustres, tableaux et bustes de Marianne sont autant d'éléments qui ornent ce bâtiment situé au cœur de Paris. Après un bref passage à la somptueuse bibliothèque, le moment tant attendu est arrivé. Lorsque l'on pénètre dans l'arène démocratique, plusieurs jeunes s'accordent à dire que *« tout paraît plus petit qu'à la télévision »*. Quelques députés discutent de questions de développement durable, tandis que sur la pointe des pieds, nous sortons.
À la fin de la journée Jack Lang rentre par une porte en tourniquet et voit toutes les paires d'yeux posées sur lui, avant de lancer un « *Bonjour* » enthousiaste à la délégation ulissienne.









Agenda culturel

Maison Pour Tous de Courdimanche

CHAQUE MERCREDI DE 10H30 À 12H
ATELIERS SCIENTIFIQUES
organisés par l'association Planète Science
Inscriptions limitées à 12 places à partir de 8 ans

JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE
EXPOSITION INTERACTIVE
MODULOTHÈQUE « CUISINE TA SANTÉ »
Exposition ludique et interactive sur des thèmes tels que la nutrition, le surpoids, l'hygiène, etc. Une coproduction de l'Association française des Petits débrouillards et de la Cité des sciences et de l'industrie.

LE SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 15H
L'ODYSSÉE MAUDITE
Spectacle avec la compagnie Duoduba
Venez en famille - **Entrée gratuite**
→ Inscriptions obligatoires

DU 8 AU 18 DÉCEMBRE
COUP D'ŒIL
Exposition présentée par l'association Art 91. Vernissage le 9 décembre 2009 à 19h.

LE MERCREDI 20 JANVIER À 14H45
ANIMATION FAMILIALE
CAPITAL SANTÉ
Les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Animation gratuite organisée avec l'association Olympio, suivie d'un goûter.

LE MERCREDI 20 JANVIER À 15H
ANIMATION INTERACTIVE
SUR LE THÈME DE LA SANTÉ
suivie d'un goûter.
→ Tout public

LE VENDREDI 4 DÉCEMBRE DÈS 13H30
THÉÂTRE FORUM
À l'occasion de la semaine de la santé, la Mission locale des Ulis et la MPT de Courdimanche vous accueillent pour un théâtre forum avec le Théâtre du Chaos sur le thème du SIDA.
→ Renseignements et Inscriptions à la MPT de Courdimanche au 01 69 07 48 04

Espace Culturel Boris Vian

MARDI 1ER DÉCEMBRE À 20H30
MUSIQUE
LES DOUZE PIANOS D'HERCULE
Un rendez-vous « pianisticomicomusical »

SAMEDI 19 DÉCEMBRE – 15H
THÉÂTRE
LOUISE/LES OURS
Qui n'a jamais dialogué avec un personnage imaginaire ? Un spectacle proposé dans le cadre des Saveurs d'Hiver, en partenariat avec le Secours Populaire.
Un jouet neuf ou en bon état apporté = une entrée
→ Informations / Réservations : Le Donjon au 01 69 29 34 97

Centre Jean XXIII

LES 9 ET 10 JANVIER À 20H30 ET 16H30
CONCERT
Le 21e Concert des Rois ODYSSÉE SYMPHONIQUE
Billets sur place une demi-heure avant le concert.



Réservations sur : www.odyssee-symphonique.com et à l'Office du tourisme de la Vallée de Chevreuse, 17, rue de l'Yvette à Orsay, 01 69 29 59 72
→ Adultes : 15 €, étudiants et - 18 ans : 8 €, - 12 ans : gratuit

Maison Pour Tous des Amonts

MERCREDI 2 DÉCEMBRE DE 18H18 À 20H20
GUINGUETTE DES AMANTS
Ambiance musicale et dansante avec la compagnie ACIDU.
→ Assiette douceur à 2 euros
→ Entrée libre

VENDREDI 4 DÉCEMBRE À 19H
THÉÂTRE FORUM
Dans le cadre de la semaine de l'égalité, ce spectacle de débat théâtral, animé par Michel Dia sur le thème de l'égalité entre filles et garçons, sera **suivi d'un buffet.**
→ Entrée libre, tout public

LES SAMEDI 5 ET 12 DÉCEMBRE DE 14H À 17H ATELIERS
DANSE CONTEMPORAINE ET HIP-HOP
(à partir de 6 ans) avec les danseurs de la compagnie « Massala ».
→ Ateliers gratuits
→ Inscriptions obligatoires

DU 7 DÉCEMBRE À FIN JANVIER
EXPOSITION ET MAQUETTE
sur le **projet d'aménagement** du quartier des Amonts.

LE VENDREDI 11 DÉCEMBRE DE 14H À 16H
CRÉATION DE NÖEL
Dans le cadre des ateliers socioculturels du LCR 4 le Bosquet l'équipe de la MPT des Amonts

LE SAMEDI 12 DÉCEMBRE DE 10H À 12H
PRÉSENTATION DE LA MAQUETTE
et visite sur site du projet de réaménagement du quartier des Amonts par un agent municipal.

LES MERCREDIS 9 ET 16 DÉCEMBRE DE 15H À 17H
ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS RÉCUP'
avec des matières recyclables.
Tout public
→ Inscriptions obligatoires
→ Renseignements et inscriptions à la MPT des Amonts : 01 69 07 02 03

Radazik

SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 21H
CAPTAIN MERCIER
(FUNK / RHYTHM'N BLUES / SOUL)
Victoires du jazz 2003, plus de 1 300 concerts, 3 albums, 1 DVD ! Un groupe de 10 musiciens auteurs compositeurs et interprètes en version originale 100 % français.
→ Tarifs : 7/12 €

2 JEUDIS PAR MOIS DE 18H À 23H
SOIRÉES
JE DIS ZIK
Jeudi 3 décembre : Deeva - rock / pop punk / grunge - Ce quatuor passe son public au rouleau compresseur musical. Mélange de hargne et de gros son, le groupe est une véritable machine à live.
Jeudi 17 décembre : Reeno & Nacedo - hip-hop - Ce sont les artistes parmi les plus underground de la culture hip-hop ulissienne. Ils restent fidèles à eux-même et à leur art.
→ Entrée gratuite


Reeno & Nacedo

EXPOSITION DU 1ER AU 18 DÉCEMBRE 2009 :
EXPOSITION
L'association Murb viendra vous présenter une toute nouvelle exposition mélangeant dessins et vidéos.
Vernissage le 4 décembre de 18h à 20h.
→ Entrée gratuite

Médiathèque François Mitterrand

VENDREDI 4 DÉCEMBRE
JEUNESSE
LES LECTEURS DE LA TABLE RONDE À 17H15
Venez discuter de vos plaisirs de lecture. De 11 à 20 ans.

LES SAMEDIS 5, 12 ET 19 DÉCEMBRE
JEUNESSE
ATELIERS D'ÉCRITURE
Animés par l'auteure Lise Martin, le 5 décembre, de 14h à 16h, les 12 et 19 décembre de 10h à 12h. À partir de 8 ans. Pour s'exprimer de façon ludique autour d'un thème surprise. Inscriptions obligatoires à l'Espace jeunesse.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE À 18H
SOIRÉE TANGO
Concert du Quintet El Despues et lectures par le groupe 3.5.81, à l'espace audiovisuel.



SAMEDI 12 DÉCEMBRE DE 14H À 17H
ATELIER D'ÉCRITURE
LE TEMPS D'UN TANGO
Animé par José FERON.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE À 15H15
LECTURE DE CONTES
Venez écouter en famille les *Contes d'hiver* par la Compagnie du Chameau
Espace jeunesse.

VENDREDI 18 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H
CAFÉ D'ULYSSE
SPÉCIAL BD
Revisitez les festivals d'Angoulème et d'Igny via Les Ulis. Avec la participation de la bédéthécaire.

CINÉ Programme DÉCEMBRE

Cinéma Jacques Prévert

DU 02 AU 08



ANIMATION
PANIQUE AU VILLAGE
de Vincent Patar et Stéphane Aubier
Fr/Belg./Lux, 2009, 1h16
Conseillé à partir de 8 ans
Mercredi 2 décembre à 14h30
Ciné-goûter,
Sam.5 : 15h,
Dim.6 : 15h



DRAME
RAPT
de Lucas Belvaux
France, 2009, 2h05
Mer.2 : 20h30,
Jeu.3 : 15h (3 €),
Ven. 4 : 21h,
Sam.5 : 21h,
Dim.6 : 17h30,
Mar.8 : 20h30



FANTASTIQUE/ AVENTURES
L'IMAGINARIUM DU DR. PARNASSUS
de Terry Gilliam
France/Canada, 2009, 2h02, VO
Ven. 4 : 18h,, Sam. : 18h (4,50 €),
Dim.6 : 20h, Lun.7 : 20h30

SEMAINE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

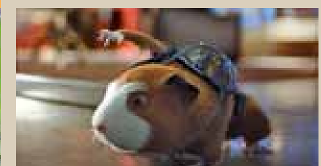


COMÉDIE
NUMBER ONE
de Zakia Tahiri
Maroc, 2009, 1h26, VO
Séance unique,
le jeudi 3 décembre à 20h30,
Tarif : 3 €
« EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE »

DU 09 AU 15



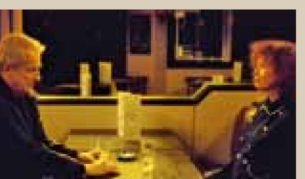
ANIMATION
LA BOUTIQUE DES PANDAS
Chine, 1979-1985, 0h39
Conseillé à partir de 2/3 ans
Mer.9 : 10h30



ACTION
MISSION-G
de Hoyt Yeatman
USA, 2009,1h29
Conseillé à partir de 5/6 ans
Mer.9 : 14h30,
Sam.12 : 15h,
Dim.13 : 15h



COMÉDIE
TRÉSOR
de Claude Berri et François Dupeyron
France, 2009,1h25
Mer.9 : 20h30,
Jeu.10 : 20h30,
Ven.11 : 18h,
Sam.12 : 21h,
Dim.13 :17h30,
Mar.15 : 20h30

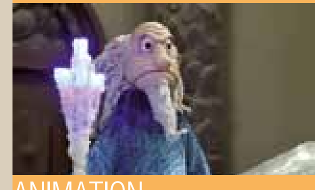


COMÉDIE DRAMATIQUE
LES HERBES FOLLES
De Alain Resnais
France/Italie, 2009,1h44
Jeu. 10 : 15h (3 €),
Sam.12 : 18h,
Dim.13 : 20h,
Lun.14 : 20h30

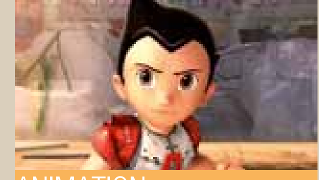


DOCUMENTAIRE
LE PLAFOND DE VERRE
de Yamina Benguigui
France, 2006, 1h44
Film suivi d'un **débat** organisé en partenariat avec l'association Citoyens Écologiques et Solidaires et avec l'intervention de Mustapha Laroussi, entrepreneur issu de la diversité
Vendredi 11 décembre à 20h30 Tarif : 3 €

DU 16 AU 22



ANIMATION
L'OURS ET LE MAGICIEN
de M. Brinkmans, E. Lacis, J. Cimermanis - Lettonie, 2009, 0h51 - Conseillé à partir de 4 ans
Mer.16 : à 10h Film suivi d'une **animation** par Valentin, de Cinéma Public Film, en présence des marionnettes et des décors du film. Sam.19 : 10h, **Ciné-croissant**, Mar.22 : 10h30



ANIMATION
ASTRO BOY
de David Bowers (II)
USA/Japon/Hong-Kong, 2009, 1h35
Conseillé à partir de 5-6 ans
Mer.16 :14h30, Ven.18 : 18h, Sam.19 : 15h et 18h (4,50 €), Dim.20 :15h, Lun.21 : 14h30, Mar.22 : 14h30



COMÉDIE
LE VILAIN
de Albert Dupontel
Mer.16 : 20h30,
Jeu.17 : 15 (3 €),
Ven.18 : 21h,
Sam.19 : 21h,
Dim. 20 : 17h30,
Lun.21 : 20h30,
Mar.22 : 20h30

CYCLE CINÉMA D'AILLEURS



DOCUMENTAIRE
LA VIDA LOCA
de Christian Poveda
France/Espagne/Mexique, 2009,1h30, VO
Film suivi d'un **débat** avec Yvon Le Bot, sociologue, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'Amérique latine. (4,50 €).
Jeudi 17 décembre à 20h30
Dim. 20 : 20h

DU 23 AU 29

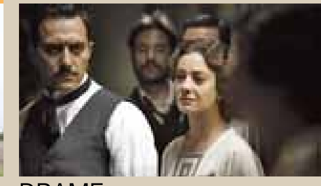


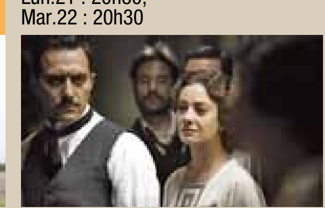


ANIMATION
ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTHAZARD
de Luc Besson- France, 2009, 1h34
Mer. 23 : 14h30 et 16h30, Jeu. 24 : 14h30, Ven. 25 : 15h, Sam. 26 : 15h et 20h30, Dim.27 :15h et 17h30, Lun.28 :14h30, Mar. 29 : 14h30



COMÉDIE
AWAY WE GO
de Sam Mendes
USA/Grande-Bretagne, 2009,1h38, VO
Jeu.24 : 17h,
Ven. 25 : 18h,
Dim. 27 : 20h



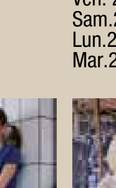


DRAME
VINCERE
de Marco Bellocchio
Italie/France, 2009,1h58, VO
Mer.23 : 20h30,
Ven. 25 : 21h,
Sam.26 : 18h (4,50 €),
Lun.28 : 20h30,
Mar.29 :20h30

DU 30 DÉCEMBRE AU 05 JANVIER



FANTASTIQUE/AVENTURE
MAX ET LES MAXIMONSTRES
De Spike Jonze
USA, 2009, 1h40, VF
Conseillé à partir de 7/8 ans
Mer.30 : 14h30, Jeu. 31 : 14h30, Ven.1er :15h, Sam.2 : 15h et 20h30, Dim.3 : 15h, Mar.5 : 20h30





COMÉDIE DRAMATIQUE
YUKI ET NINA
de Hippolyte Girardot et Nobuhiro Suwa - France, 2009,1h32
A partir de 11 ans et tout public
Mer.30 : 18h,
Jeu.31 : 17h,
Ven.1er : 21h,
Sam.2 : 18h (TU),
Dim.3 : 17h30



POLICIER
THE LIMITS OF CONTROL
De Jim Jarmusch
USA, 2009, 1h56, VO
Mer.30 : 20h30,
Ven.1er : 18h,
Dim.3 : 20h,
Lun.4 : 20h30

INFO PROGRAMME : 01 69 07 61 06
OU SUR HTTP ://WWW.LESULIS.FR

Développement durable
Réchauffement climatique : la ville s'engage

Le Conseil municipal des Ulis a signé à l'unanimité, le 23 octobre 2009, une motion de soutien à l'appel sur l'ultimatum climatique.

La question de l'ultimatum climatique sera au cœur de la conférence de Copenhague qui s'ouvrira en décembre 2009. Le protocole de Kyoto, ratifié en 1992 par 38 pays industrialisés, a pour vocation de réduire sensiblement le volume de gaz à effet de serre (dont le dioxyde de carbone, CO_2) au niveau mondial et ainsi de faire descendre le thermomètre de la planète. Mettant en cause la pollution causée par les pays industrialisés, ce protocole, qui prend fin en 2012, n'aura pas réussi à mettre d'accord les pays sur leurs objectifs. De plus, les pays émergents dont la production ne cesse de croître, tels que l'Inde ou la Chine, n'ont pas été associés à cette étape majeure du défi climatique, pour limiter leur émissions de gaz. C'est pourquoi, après Kyoto, le sommet de Copenhague a pour but de réunir l'ensemble des pays du Nord au Sud, pour bâtir un projet politique qui réponde à l'urgence climatique.
La ville des Ulis souhaite, à travers la signature d'une motion, que les pays industrialisés et en développement prennent leurs responsabilités et des engagements forts, en réponse à l'urgence décrite par la communauté scientifique.
Cette volonté municipale s'inscrit dans une mobilisation citoyenne et associative dont l'appel sur « l'Ultimatum climatique », lancé par une douzaine d'ONG françaises, est un moyen de peser sur le rôle de la France dans les négociations.
Pour plus d'informations et pour signer la pétition, rendez-vous sur www.copenhague-2009.com

CARBONE ET GAZ À EFFET DE SERRE : QUEL BILAN ?
En 2010, les Ulissiens connaîtront le bilan carbone® de leur ville.

Cette opération consiste en deux étapes importantes. La première est de quantifier six gaz à effets de serre, produit par les services municipaux, dans le cadre de ses compétences (eau potable, administration, travaux-construction, etc.).
Le deuxième diagnostic consiste à quantifier les gaz produits par les entreprises, commerces et acteurs socio-économiques du territoire.
Ces diagnostics aboutiront à un plan d'action qui sera intégré au volet Énergie-climat de l'Agenda 21 ulissien.



Comme chaque année à l'approche des fêtes de Noël, la ville, en partenariat avec plusieurs associations, offre aux habitants un avant goût d'hiver. Cette année, le thème de la fête du 19 décembre 2009 sera *« La banquise et les animaux polaires menacés »*.

Saveurs d'hiver
La banquise et les animaux polaires



Programme :
15h à 16h15 : « Louise / Les ours »
Espace culturel Boris Vian
Qui n'a jamais dialogué avec un personnage imaginaire ? Louise Wing, une petite fille de onze ans, vit au Canada avec son père et sa sœur. Un jour, elle rencontre un ours blanc transparent qui l'accompagne jusque dans sa maison et devient son confident. Pas facile de convaincre sa famille. Pas facile surtout quand des ours transparents apparaissent, peu à peu, derrière tout le monde. Le problème, c'est que Louise est la seule à les voir.
Tout public, dès 7 ans
Tarif : un jouet neuf ou en bon état (les jouets sont collectés au profit du Secours Populaire)
Billetterie sur réservation au Donjon (600 places maxi).

- **16h15 à 17h45 : Goûter géant des saveurs d'hiver et visite du Père Noël. Esplanade de la République**

Sculptures sur glace, structures gonflables, animations de rue avec les compagnies Acidu et Turbul.
Goûter offert par la ville et de nombreuses associations ulissiennes (Secours Populaire, amicale des Bretons Ar'Chelvez, club Léo Lagrange, Avelines logements et animations, A. Pénélope, Avag, association culturelle des Portugais des Ulis, scouts et guides de France, UTL, Image prod'Ulis).

- **17h45 à 18h : feu d'artifice**

Ce spectacle est proposé en partenariat avec le Secours Populaire.
Un jouet neuf ou en bon état = une entrée.
Informations/Réservations :
le Donjon au 01 69 29 34 97

Rendez-vous

Saveurs d'hiver

La banquise et les animaux polaires

Samedi 19 décembre 2009

15h : **Spectacle Louise / Les ours** - Espace culturel Boris Vian

16h15 : **Goûter géant et animations givrées**

17h45 : **Feu d'artifice** - Esplanade de la République

Renseignements et réservations :
Donjon
01 69 29 34 97
www.lesulis.fr

Tarif spectacle :
un jouet neuf ou en bon état
(les jouets sont collectés au profit du Secours Populaire)



Sédhiou-Les Ulis
DE NOUVELLES BASES

DU 26 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE DERNIERS, UNE DÉLÉGATION DE LA VILLE DE SÉDHIOU, COMPOSÉE DU 1ER ADJOINT AU MAIRE, SEYDOU TOURÉ, TROIS ÉLUS, AINSI QUE LE PROVISEUR DU LYCÉE DE SÉDHIOU ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE JUMELAGE, EST VENUE AUX ULIS POUR ÉTABLIR UN PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL.


De g. à dr.: Seydou Touré, 1er adjoint au Maire de Sédhiou, Tidiane Bâ, Maud Olivier et Nicole Loza, conseillère municipale.

Partenaires depuis onze années, les deux villes jumelles ont ressenti le besoin de redéfinir le cadre de la coopération. Ainsi, une semaine durant, elles ont travaillé sur trois axes : micro-crédit et économie solidaire, formation, santé et hygiène publique. Les élus Ulissiens ont tenu à inviter des associations et des acteurs du jumelage de villes voisines telle qu'Orsay ou Bures/Yvette, qui ont une expérience dans des coopérations similaires pour s'enrichir de leurs pratiques. Quelles évolutions connaîtront les relations entre la ville du sud du Sénégal et Les Ulis ?

TROIS QUESTIONS À…
Monique Troalen, maire-adjointe chargée de la vie associative et des relations internationales



Quel bilan faites-vous de la coopération décentralisée entre Sédhiou et Les Ulis depuis sa création ?

Aujourd'hui, c'est une coopération de proximité, et un travail en direct avec les partenaires, dans lequel nous nous engageons à travailler sur une période définie en commun. Depuis le serment de jumelage signé en février 1998, nous avons ouvert plusieurs chantiers, dans différents domaines, tels que l'éducation, la formation, la santé, l'hygiène publique. Nous nous inscrivons sur des projets comme la participation à l'achat de fournitures scolaires, l'équipement d'un centre d'enseignement technique féminin. Nous participons aussi, avec le Comité de jumelage, à la construction de classes d'une école et de 314 latrines depuis 1998. Les latrines notamment ont permis de diminuer la mortalité infantile et les risques de maladies liées au manque d'hygiène. Nous travaillons aussi sur la collecte et le traitement des ordures ménagères, mais c'est un dossier vaste et difficile…


De g. à dr. : Mme Benaïssa, famille d'accueil, Isabelle Narci, présidente du comité de jumelage de Sédhiou, Awa Sabaly, lycéenne sédhioise, Maud Olivier, Lamine Daffé, proviseur du lycée Ibou Diallo à Sédhiou, Ismaïla Bâ, lycéen sédhiois, Isabelle Colignon, professeur au lycée de l'Essouriau et Monique Troalen


Présentation à la délégation sédhioise de la maquette du projet coeur de ville

Le micro-crédit est un thème apparu dans les groupes de travail. Pourquoi cette nouvelle problématique ?

Le développement du secteur de l'économie solidaire est une forte attente de la part des habitants de Sédhiou. Le micro-crédit pourrait permettre par exemple aux femmes et aux jeunes de développer des projets porteurs et créateurs d'emplois, dans les domaines du maraîchage, de l'élevage, de la transformation des fruits et céréales. Mais l'objectif n'est pas de financer des projets, aveuglément, mais de véritablement soutenir ceux qui sont déjà acteurs.

Comment envisagez-vous de développer la formation à distance ?

Le but avant tout est de créer des liens de confiance et d'amitié. Il ne s'agit pas de copier-coller nos savoir-faire là-bas, mais d'échanger nos savoirs, de les partager. Par exemple, dans le cadre du jumelage entre le lycée de l'Essouriau et le lycée Ibou Diallo, les proviseurs des établissements respectifs se sont rencontrés cette semaine et ont pu dialoguer dans ce sens. Concrètement nous souhaitons également des échanges avec l'École de la 2e chance dans le cadre de partenariats. Nous tenons également à monter des chantiers pour que les jeunes Ulissiens puissent se rendre chez nos partenaires, découvrir véritablement leur culture et partager la leur. La mise en oeuvre de ces projets sera source de compréhension et d'enrichissement mutuels.


Visite des nouvelles résidences ulisssiennes



Téléthon

« À CHAQUE PROGRÈS RÉALISÉ, L'ESPOIR RENAÎT»

LES BÉNÉVOLES DU COLLECTIF D'ASSOCIATIONS ULISSIENNES* S'AFFAIRENT DANS L'ORGANISATION DU TÉLÉTHON 2009. AU PROGRAMME, « UN GALA POUR L'ESPOIR », LE 4 DÉCEMBRE À 18H AU GYMNASE DE L'ESSOURIAU, DONT LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AU TÉLÉTHON. NOUS AVONS RENCONTRÉ LE PARRAIN DE LA SESSION 2008 - « LES KILOMÈTRES DE L'ESPOIR » - , ALAIN JAOUEN QUI, AVANT D'ÊTRE ATTEINT D'UNE MALADIE NEUROMUSCULAIRE RARE, N'AVAIT JAMAIS TÉMOIGNÉ D'INTÉRÊT POUR UNE CAUSE NATIONALE À LAQUELLE IL EST AUJOURD'HUI ENTIÈREMENT DÉVOUÉ.

« C'est le Téléthon qui finance les soins dont j'ai besoin pour guérir ma maladie, la myopathie » lance Alain Jaouen. En effet, l'institut spécialisé de myologie a été entièrement construit grâce aux dons collectés. Il abrite parmi les plus grands spécialistes et chercheurs du monde, car comme d'autres, Alain est un cas rare dans la rareté. *« Les besoins pour la recherche sont infinis et les progrès aussi »*. Dès que les chercheurs reçoivent des fonds, ils l'affectent aussi à un domaine de recherche pour faire reculer les maladies et les décès. *« Au début de la découverte de cette maladie rare, l'espérance de vie était de 5 ans, car ces cas étaient laissés de côté car trop coûteux »*, explique le bénévole, alors qu'aujourd'hui, moins de 5 % des personnes affectées en meurent. *« À chaque progrès réalisé, l'espoir renaît »* ajoute-t-il.

Le parrain du Téléthon 2009, Daniel Moret, a soufflé ses 89 bougies le 9 novembre, cette année. Il a été choisi à l'unanimité par l'ensemble des associations au regard de ses engagements associatifs et humanitaires sur la ville, au secours des plus démunis, depuis plusieurs dizaines d'années. Bénévole d'Emmaüs de Courdimanche et acteur engagé d'Ugo Prev depuis sa création – association qui lutte pour la prévention de la délinquance –, « Pépé Moret », comme tout le monde l'appelle est une personnalité incontournable ici. Le jour de son anniversaire, dans les locaux d'Emmaüs, ses amis le qualifient allègrement de « générosité incarnée ».

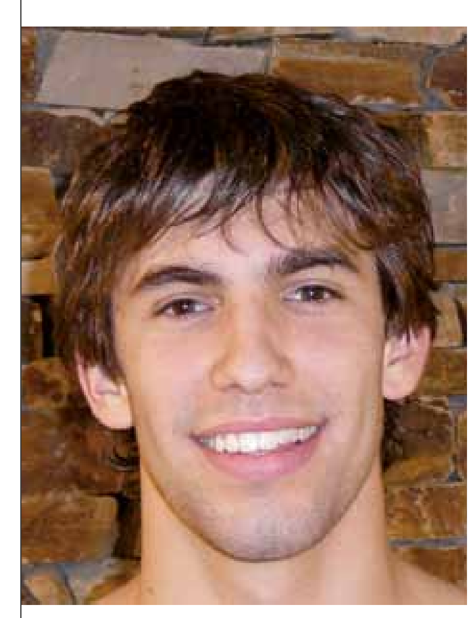
**Le collectif du Téléthon est constitué de l'Union des Associations des Ulis (UAU), composé de l'Éveil musical ulissien (EMU), le COU Taïchi chuan, l'Association culturelle portugaise Les Ulis-Orsay, Action no limit, Entr'Acte et Compagnie, l'Écume des jeux, Ar'Chelvez, Gospel, Tourn'Ulis.*



Pépé Moret, parrain du Téléthon 2009, dans les locaux d'Emmaüs, à Courdimanche

Natation

CHAMPIONNATS INTERCLUBS TOUTES CATÉGORIES



Samir Coulaud est une valeur sûre. Il l'a prouvé en réalisant trois performances de haute qualité. Étudiant à Supelec, l'École supérieure d'électricité, il concilie intelligemment études supérieures et pratique sportive.

Tous les clubs de la FFN (Fédération Française de Natation) étaient en maillot de bain le 14 et 15 novembre pour l'édition 2009 des championnats interclubs toutes catégories.

60 nageurs, 10 équipes de 6 (3 filles, 3 garçons) se sont donnés sans compter durant ces 2 jours de compétition à Massy.

Palmarès :

L'équipe 1 garçons du C.O.Ulis termine 1re de sa poule avec 16 946 points devançant de plus de 1000 points celle de Massy !
L'équipe 2 garçons est 5e avec 13 344 points et l'équipe 3 termine 9e avec 10 493 points.

Les filles ne sont pas en reste :

L'équipe 1 accède à la 3e place du podium avec 12 967 points ;
L'équipe 2 est 9e avec 8 554 points et nos « petites puces » de l'équipe 3 totalisent tout de même 3 089 points.



Mélissa Lemoine est une poussine et un talent en devenir. Elle a nagé deux épreuves très difficiles pour son âge, lors de la compétition et s'est brillamment distinguée.

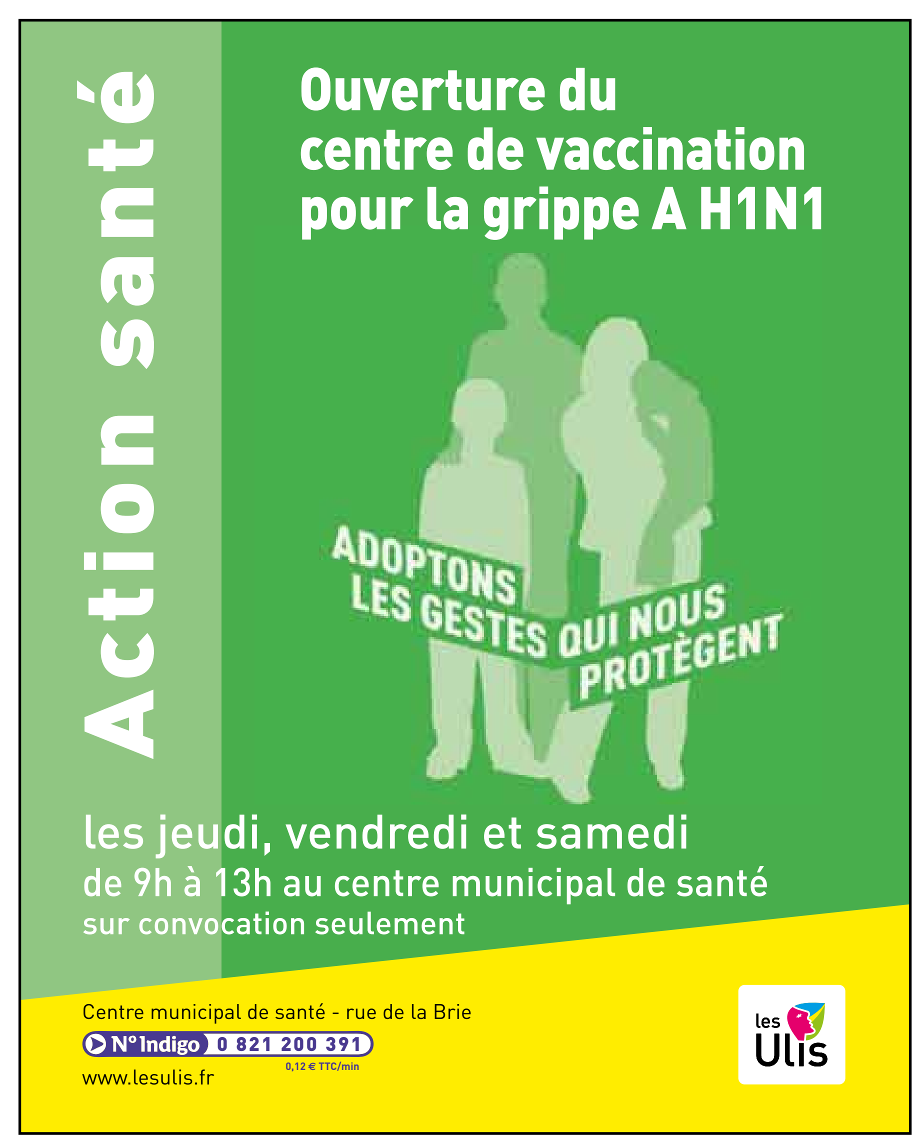
Gymnastique

Vous souhaitez vous inscrire à des cours de gymnastique aux agrès ? Il n'est pas trop tard, il reste des places !

Cours de trampoline : le mardi de 18h à 20h au gymnase de l'Essouriau.

Cours Parent-bébé :
le samedi de 10h30 à 11h30 au gymnase des Amonts.
Pour tous renseignements contacter Madame STROZYK, présidente de la section au 01 69 28 29 69.













Améliorer l'environnement
c'est notre vocation

Tous nos savoir-faire associent bénéfices économiques et environnementaux. C'est le résultat de solutions innovantes soutenues par des travaux continus de recherche et développement. Pour accroître l'efficacité énergétique. Pour réduire les pollutions.

Standard : 01 60 92 35 00 - Dépannage : 01 69 07 35 04

LES MEILLEURS MOMENTS DE 2009



10 mai

L'abolition des esclavages célébrée lors de cette journée nationale a eu un retentissement important aux Ulis, puisque la cérémonie était rythmée de spectacles contés, de danses et de chants africains.



Cérémonie d'accueil de la carte électorale

Une première carte électorale, ça se fête ! Le 28 mars 2009, Maud Olivier et les élus ont offert aux jeunes électeurs un abonnement presse ainsi qu'un livret du citoyen.

École de la deuxième chance

La ville est heureuse d'avoir accueilli l'*École de la deuxième chance* dans le Parc d'activités de Courtaboeuf en Janvier 2009.



Conseil des Aînés

Depuis leur tirage au sort, le 15 décembre 2008, les membres du Conseil des aînés ont travaillé sans relâche sur les principaux besoins des personnes âgées.





17 octobre : inauguration du collège Aimé Césaire

Aimé Césaire aurait été sans doute heureux de voir combien les élèves du collège des Amonts sont fiers de porter son nom à l'entrée de leur établissement.



Saveurs d'hiver 2008

Chaque fin d'année, la ville et les associations organisent l'événement Saveurs d'hiver. Cette année, venez nombreux le 19 décembre 2009 célébrer la banquise.

Conseil de jeunes

Ils ne sont qu'au collège et au lycée ou en première année d'étude supérieure et, depuis février, les membres du Conseil de jeunes bûchent sur leurs projets tout en s'enrichissant des diverses expériences citoyennes qui s'offrent à eux.





© Manu Chapelle (photoathle.org)

Kathy Turlepin

L'Ulissienne a été sacrée championne de France de saut en longueur en catégorie junior en salle le 21 février 2009.



Merci Titi

Très attendu par tous les amoureux du ballon rond, le terrain en synthétique, co-financé par le la fondation *The One for all* de Thierry Henry, a été inauguré le 20 juin 2009.



Mois du Manga

Les Ulis, au rythme du soleil Levant ? C'était à l'occasion du mois du manga en février 2009. Au programme de cette découverte des arts japonais, une exposition ikebana, des combats de sumo, du Cosplay, des ateliers manga, etc. Une vraie réussite !

Délégation portugaise

La délégation de la ville portugaise de Satao, conduite par son maire Alexandre, est venue le 13 juin 2009 sceller les premières bases d'un jumelage avec Les Ulis, Orsay et Vila Nova de Paiva.





20 juin : Fête du sport et de la musique

Temps fort de la traditionnelle fête du sport et de la musique, la démonstration sensationnelle de BMX sur la place du marché. Côté musique, le Gospel a réchauffé le cœur des habitants le temps de quelques couplets.



les Ulis

4732 heures

C'est le nombre d'heures nécessaires à la collecte du verre par an. Pour limiter les embouteillages et pour bien d'autres raisons encore, la collecte change au **1er Janvier 2010 aux Ulis**. A partir de cette date, je dépose le verre - bouteilles et bocaux - dans **les colonnes situées à différents points de la ville.**

www.siom.fr





LE VERRE, DEMAIN, C'EST MON AFFAIRE.